ID: 036-213601917-20221007-04_10_2022-DE



République Française

Département INDRE Commune de SAINT-FLORENTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/10/2022

L'an 2022, le 4 Octobre à 19:10, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLORENTIN s'est réuni à la Salle des fêtes, lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur COMPAIN Yanick, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de

synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 26/09/2022. La

convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le



Vote
Aucun
Pour: 4
Contre: 7
Abstention: 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE D'ISSOUDUN

Le: C4/10/202

Publication ou notification of

<u>Présents</u>: M. COMPAIN Yanick, Maire, Mmes: AVRILLON Florence, BRULE Yvonne, DURAND Marie Renée, PESCHETEAU Joanna, PUARD Christine, SIWIASZCZYK Agnès, TANET Gaëlle, MM: BRISSET Thierry, BROSSIER Philippe, DEVINEAU Nicolas, ETIENNE Cyrille, LIAUME Jean-Paul,

RENAUDAT Fabrice
Absents:

26/09/2022.

Excusés : Procurations :

A été nommé(e) secrétaire : Yvonne BRULE

16_10_2022 - projet parc éolien de Fontenay

Monsieur le Maire expose au conseil municipal,

Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet présenté par Monsieur le Directeur de la SAS Eoliennes des cerises pour l'exploitation d'un parc éolien composé de sept aérogénérateurs et de trois postes de livraison électrique sur le territoire de la commune de Fontenay.

Monsieur le Maire précise que les documents du dossier ont été transmis aux élus une semaine avant la réunion de conseil.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'émettre un avis sur le projet.

Aprés en avoir délibéré, Le conseil municipal, Considérant,

- A 4 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions, Emet un avis DEFAVORABLE sur le projet d'implantation du parc éolien Eoliennes des Cerises sur la commune de Fontenay.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En mairie, le 07/10/2022

Le Maire
Yanick COMPAIN

Le secrétaire de séance:

Bull!